

Assemblée générale

samedi 30 juin 2018

COMPTE-RENDU

La présidente, Maryse Sinsout remercie les adhérent(e)s présent(e)s dans la salle Jean Gabin.

Elle remercie aussi les élu(e)s présent(e)s : Régine Joly vice-pdte de la CARA, Evelyne Delaunay suppléante représentant Raphaël Gérard (député 17), Benoît Simian député 33 accompagné par Maïna Sage députée de Polynésie Française (de passage en Médoc), Jean- Marc Bouffard maire de St Georges de Didonne, Gérard Filoche adjoint au maire de Royan représentant Patrick Marengo et Annie- Claude Baratte conseillère municipale représentant Dominique Decourt maire de Meschers.

Déroulement de l'AG :

Présentation des candidats pour le renouvellement du CA.

Présentation de l'ordre du jour :

Bilan d'activité : Rapport moral

perspectives 2018 et questions de l'assistance par sujet

Vote du rapport moral

Rapport financier

- discussions
- Vote du rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Vote : renouvellement du CA

Rapport Moral

-EXTRACTION DES GRANULATS

Présentation du calendrier par Jacques Gervais

2013 Les sociétés Granulats-Ouest et Dragages-Travaux-Transports-Maritimes déposent en Préfecture 17 un projet d'extraction de granulats marins situé devant Bonne Anse.

13 millions de m3 de sable seraient extraits en 30 ans soit 430 000 m3 par an. Avis de mise en concurrence

15 septembre 2014 au 17 octobre. enquête publique sur les 2 rives

17 décembre 2014. Avis favorable de la commission d'enquête assorti d'une réserve

1er avril 2015 . Création par Ségolène Royal du Parc marin Estuaire de la Gironde /Mer des Pertuis : 6500Km2, en 2^{ème} position pour sa superficie après le Cap Corse.

15 juillet 2015. Envoi du dossier Matelier par la Préfecture Charente Maritime au Ministère de l'Ecologie

15 janvier 2016 . Avis défavorable du Parc marin sur la demande d'autorisation d'ouverture des travaux miniers

5 décembre 2016. 2^{ème} Avis défavorable du Parc marin cette fois-ci sur la demande de concession minière

21 juillet 2017. Le Ministre de l'Economie et des Finances, chargé des mines, rejette la demande de concession minière

6 octobre 2017. Les porteurs du projet déposent un recours contre l'arrêté ministériel auprès du tribunal administratif de Poitiers

11 janvier 2018 . Estuaire pour Tous dépose un mémoire en soutien de l'Etat

7 juin 2018. Audience au tribunal administratif. Le Rapporteur Public reprend à quelques nuances près le mémoire des requérants.

Estuaire pour Tous intervient en l'absence d'avocat représentant le ministère

21 juin 2018. Jugement. Le tribunal annule l'arrêté ministériel du 21 juillet 2017 et enjoint au ministère de réexaminer la demande de concession dans un délai de 6 mois, à Monsieur le Préfet Charente Maritime de réexaminer la demande d'autorisation de travaux dans les 2 mois suivant la notification du ministre.

L'Etat devra verser 2000€ aux deux sociétés requérantes

La nouvelle maire des Mathes, Madame BASCLE, a abordé la question récurrente des « granulats ». L'édile a rappelé que «la commune s'opposait formellement à leur exploitation !

Avis défavorable du PNM en 2016. : à quoi sert le PNM si on ne suit pas ses décisions ? Il serait important d'insister sur la position du PNM. Benoit Simian député du Médoc va saisir le ministre et va suivre la procédure de près. Il doit se rapprocher du Préfet de Région. Ce dernier est très attaché aux sujets environnementaux. Madame Joly propose de rédiger et de faire voter une motion qui sera envoyée au ministre de l'Economie Motion votée à l'unanimité des présents et représentés lors de l'Assemblée Générale du Collectif "Estuaire Pour Tous" :

En voici la première version :

« Les adhérents d' Estuaire Pour Tous réunis en Assemblée Générale le 30 juin 2018 décident d'apporter tout leur soutien au Ministère de l'Economie dans sa décision de rejeter la demande de concession au banc du Matelier en Charente- Maritime.

Avec le soutien des élus locaux du Pays Royannais et du Nord-Médoc, ils pensent indispensable que le Ministère fasse appel de la décision prise le 21 juin 2018 par le Tribunal Administratif de Poitiers ».

Un adhérent précise que les granulats ne se renouvellent pas à cause des cours d'eaux domestiqués (barrages...etc.). Les associations partenaires de la rive droite sont-elles prêtes aussi à se battre ? Dans ce cas EPT les soutiendra bien entendu. Autre question : l'appel est-il suspensif ? Il devrait y avoir un nouvel avis conforme Parc marin.

-Au sujet du GPMB : B. Simian précise que la gouvernance des ports français est à revoir, qu'un mauvais tournant a été pris il y a dix ans.

Monique Chéruette rappelle à Monsieur Simian qu'une demande d'entrée au Conseil de développement du Grand Port Maritime celle-ci ayant été refusée une nouvelle demande pourrait elle être faite en fonction des informations qu'il vient de donner (régionalisation des ports). Celui-ci conseille d'attendre que les choses soient en place pour refaire cette demande.

-A propos du dragage : il existe un stock d'avant plage naturel qu'il ne faut plus toucher. Il faudrait que les granulats soient extraits à plus de 5 miles (9 km) des côtes. En 2016, 9 millions de mètres cubes ont été brassés dans l'Estuaire ce qui a une incidence sur la qualité des eaux car rien n'est rejeté dans l'océan. « On répartit la vase comme on peut ». Il est précisé que le ré-engraissage des espaces littoraux ne peut être réalisé qu'avec du sable, la vase étant à exclure.

-La ville de Pauillac a un potentiel portuaire majeur avec des routes et des voies ferrées pour recevoir les composants de la fusée Ariane : composants sensibles qui nécessitent un embarquement terrestre de qualité. Pour lui, le Médoc pourrait devenir un territoire d'innovation avec le train hydrogène. Quant au GPMB au Verdon, il pourrait délester le port de La Rochelle qui arrive à saturation pour le trafic de containers avec une stratégie de compétence régionale.

Monique Chéruette demande pourquoi le port du Verdon ne pourrait pas recevoir les paquebots de croisière puisqu'on parle sans arrêt du désenclavement de la zone du Nord Médoc ????

-Projet éolien d'Oléron : le PNM aura un avis à donner sur ce projet éolien en 2020, situé à 15 Km de la Cotinière à l'île d'Oléron 60 à 80 mâts prévus. Il y aura peut-être un conflit avec Cordouan si le phare est classé au patrimoine de l'UNESCO. Un quart de l'électricité renouvelable viendrait de l'éolien off-shore en 2030. Il y aura un débat public et une enquête publique mais pour l'instant c'est loin de la concrétisation.

QUALITE DES EAUX

Pollution chimique des eaux. Contacts avec le Smiddest, le Sage, la CLE, document actualisant les données de 2017 prévu 2eme semestre 2018. Suite à une proposition de siège à la Commission Locale de l'Eau, nous avons fait la demande officielle.

Recommandations PNM **dragage de l'estuaire** avis favorable du Conseil de Gestion avec : 8 réserves 7 Prescriptions.

Assainissement à Saint Palais sur mer : Vétusté des stations d'épuration et Vétusté réseau d'acheminement des eaux usées.

Rejets de la centrale du blayais: Température des rejets et Pollutions chimiques, rejet éléments radioactifs

Huitres médocaines

La réinsertion des huitres est une affaire qui marche.

Notre président honoraire et administrateur du Collectif, Philippe Lucet a même reçu une médaille d'argent lors du Concours Général Agricole de Paris.

LA CLIN : COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLEAIRE

est une commission du Département de la Gironde, composée de 59 membres, dont la représentativité s'équilibre autour de quatre collèges.

Cette diversité est essentielle : elle garantit l'impartialité des travaux menés par la CLIN et lui permet d'approfondir sans tabou tous les sujets touchant le suivi ,l'information et la concertation en

matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Les 4 collèges composant la CLIN :

- le collège des élus : la CLIN rassemble ici sénateurs, députés, élus municipaux, départementaux et régionaux, principalement concernés géographiquement par l'activité de la centrale. C'est ainsi que certains élus de Charente-Maritime et de Poitou-Charentes côtoient les élus girondins.

- le collège des organisations syndicales représentatives des salariés travaillant sur le site du Blayais : FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, SUD.

- le collège des associations, partenaires incontournables d'un dialogue équilibré : Greenpeace, la SEPANSO, Union Fédérale des Consommateurs de Gironde, Nature Environnement 17, Union départementale CLCV Gironde, Collectif Estuaire.

- le collège des personnes qualifiées et du monde économique. Activités maritimes, autour de la pêche, du vin, ingénieurs et scientifiques, chambres consulaires, représentants du monde médical...

Parmi ces 59 membres, 11 personnes issues des quatre collèges sont élues au sein du bureau de la CLIN.

Il semble nécessaire que notre collectif siège à la CLIN et nous avons donc renouvelé notre demande (nouvelle composition avec l'élargissement du Plan Particulier d'Intervention à 20Km), Il est important qu'il y ait un financement autonome, et que soient analysés les conséquences des rejets et pompages de la centrale du blayais. Nous voulons travailler sur le renouvellement de l'arrêté autorisant EDF à utiliser l'eau de l'Estuaire. Nous sommes toujours surpris que le SAGE et le SMIDDEST, gestionnaires de l'eau de l'estuaire, ne s'intéressent pas aux rejets de la centrale.

Le député Simian parle de mise en place d'équipes pour nous soutenir à la CLIN car notre asso est constructive.

EROSION MARINE

Actions en cours : Actions communes avec L' APSEM (Association pour la Protection de Soulac contre l'Erosion Marine)

Concernant les extractions de granulats au Matelier : courriers aux différents ministères et demande d'une étude de courantologie à réaliser par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine) La dernière étude date de 1930. Il serait temps d'actualiser.....Appliquer le plan prévention risque littoral à tout le littoral aquitain.

EROSION DANS L'ESTUAIRE

Digues du Nord- Médoc : entretien des digues à la charge des Communautés de Communes : les digues du nord Médoc sont en bon état , les travaux nécessaires ayant été entrepris par le conseil général puis le conseil départemental de Gironde.

Erosion à Talmont : le point a été fait avec Monsieur le Maire de Talmont : ce sont les remparts qu'il faut consolider et non l'église. Projet :enrochement naturel des 170m menacés pour un coût d'env 1,5 million d'€. Financement : Région, CARA, Département, fonds européens et éventuellement financement participatif.

Nous avons été sollicités par DeutschlandRadio pour une émission sur l'érosion marine et estuarienne et nous avons été interviewés par la journaliste Bettina Kaps sur plusieurs sites emblématiques (Soulac, Bonne Anse et Talmont)

Accostage des paquebots à Pauillac : projet de création d'un port (études préalables) affaire que nous suivrons très sérieusement pour ses conséquences environnementales.

LES ENERGIES RENOUVELABLES DANS L'ESTUAIRE

Le collectif Estuaire pour Tous est favorable aux énergies renouvelables (biomasse, solaire, éolienne, hydraulique et hydrolien) et souhaite l'application des principes de la loi de programmation énergétique votée en 2015 :

la réduction de la part de la consommation énergétique de 20% en 2030

la réduction de la consommation d'énergies fossiles de 30% en 2030

de porter la part des énergies renouvelables à 23% en 2020

d'abaisser la part du nucléaire à 50% en 2025

Le plan Climat nous paraît une bonne démarche pour réduire la consommation d'énergie électrique. Nous souhaitons que le potentiel hydrolien de l'Estuaire soit valorisé. Le solaire est intéressant mais son inconvénient est d'occuper de grandes surfaces de terres arables et de forêts, il faudrait en priorité équiper les bâtiments communaux.

LE PROJET EOLIEN DU BLAYAIS

Le projet éolien du Blayais a été initié en 2014 (étude de faisabilité et rencontre avec des acteurs locaux) Ce projet : 30 à 40 éoliennes sur une zone d'étude d'environ 120 Km² répartie sur les communes de : St-Bonnet-sur Gde, St Dizant-du-Gua, St Sorlin-de-Conac et St Thomas-de-Conac en Charente Maritime Anglade, Braud-et-St-Louis, St-Ciers-sur-Gde et St-Androny en Gironde

La présentation du projet est prévue fin 2018.

La présidente donne la parole à la salle en demandant si des habitants des communes concernées sont présents. Dans la négative les élus de la rive droite indiquent qu'il n'y a eu aucune information et encore moins de concertation. Ils demandent un projet global d'aménagement du territoire La suppléante de R.Gérard (député 17) précise qu'il organisera une réunion publique. Notre collectif participera aux réunions d'information proposées.

QUELLE PLACE POUR NOTRE COLLECTIF

-Collecte et diffusion d'informations -Analyse des dossiers - Participation au conseil de gestion du Parc Naturel Marin -Participation au Parc Naturel Régional Médoc - Participation à la commission locale de l'eau -Participation au niveau des diverses procédures de consultations administratives à la CLIN -Dossier agrément « association de protection de l'environnement ».

Bilan des adhésions :

- ▶ En 2017 ==>938 adhérents
- ▶ au 24 juin 2018 ==> 857 adhésions

bilan financier :

Recettes

- ▶ Adhésions 7 555 euros
- ▶ Dons 186.70 euros
- ▶ Ventes de produits dérivés 28.00 euros

Dépenses

- ▶ Administratifs 7 335,40 euros
- ▶ Journal N° 7 2 421.69 euros
- ▶ Journal N° 8 2 420.44 euros
- ▶ Imprimerie 407.02 euros
- ▶ Site Internet 575.88 euros
- ▶ Remboursement frais de déplacement : 1 291.03 euros

Situation bancaire au 31 décembre 2017 :

- ▶ Compte chèques 931.17
- ▶ Livret A 16 602.26
- ▶ Compte sur livret 86.62
- ▶ Parts Sociales 12 750
- ▶ TOTAL 30 370.05

ELECTION du Conseil d' ADMINISTRATION

Les candidats :

RIVE DROITE 2 administrateurs sortants se représentent : Pierre Pinet et Jacques Gervais

4 nouveaux candidats : Michel Bouyat Jean Baptiste Giral Alfredo Tomas Elisabeth Tomas
(cooptés à l'AG 2017)

RIVE GAUCHE 3 Administrateurs sortant se représentent :

Monique Chéruette Christian Haas et Lalou Roucayrol

1 nouvelle candidate : Catherine LAVAL

Résultats des élections

Tous les candidats sont élus Constitution du nouveau bureau en suivant l'AG

Ont été réélus à l'unanimité

Présidente Maryse Sinsout

Vices Présidents Rive gauche Bernard Vinguoy et Jacques Martinet

Vice Président rive droite Alfredo Tomas

Secrétaire Monique Chéruette

Secrétaire Adjointe Nicole Badot

Trésorier Christian Haas

Trésorière adjointe Monique Perthuis

Prochaine réunion du conseil d'administration le 29 septembre au Verdon sur Mer

